

Réunion de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire statutaire de la SPANAH.

-- Avis de convocation --

L'assemblée générale annuelle statutaire sera réunie le jeudi 19 mars 2026 à 16h en salle Gaston Monnerville à la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay 75001 Paris pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport financier du Trésorier sur l'exercice 2025, approbation des comptes annuels, vote du quitus et fixation de la cotisation annuelle.

Rapport moral du Président et vote du quitus.

Le présent avis vaut convocation. Il sera également posté sur le site « spanah.fr »

Si vous ne pouvez être présent(e), merci de remettre un pouvoir à un autre membre, le nombre de mandat par votant étant limité à 5.

(Modèle de pouvoir : Le soussigné(e) _____ donne pouvoir à _____ de me représenter et voter en mon nom, avec faculté de substituer un autre membre présent à l'AG de la Spanah du 19 mars 2026.
